



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 17 février 2020 à 18h30

- Décide de faire honneur à la convocation de la Commission de conciliation en matière de baux à ferme agricole du district de Nyon (Préfecture), dans le cadre d'un contentieux avec un agriculteur à Bassins ;
- Décide de soutenir le Gymnase de Nyon ;
- Décide de dénoncer les malfaçons d'un propriétaire engendrant des dégâts non des moindres au domaine public et privé et de sanctionner ces fâcheuses inattentions ;
- Décide de soutenir la Fédération suisse de Gym de Begnins ;
- Décide de participer à l'AG extraordinaire de l'UCV ;
- Décide de finaliser l'ordre du jour de la séance du Conseil communal prévue le 23 mars 2020 ;
- Décide de se pencher sur la possible éventualité de limiter la vitesse sur la route cantonale Le Muids, route du Fuay ;
- Décide d'installer des paniers de basket sur le beach-volley existant ;
- Décide d'avaliser le CAD, droit de superficie (DDP) de 2020 à 2049 avec la Romande Energie, ainsi que les acomptes à percevoir durant ce laps de temps ;
- Décide de notifier une amende (ordonnance pénale) à un automobiliste ayant emprunté la route des Montagnes fermée au trafic en cette saison ;
- Décide de confirmer la nomination de M. S. Villard en tant que Préposé aux relevés des compteurs d'eau des habitants de notre village ;
- Décide d'approuver l'implantation des places de parc dans le futur projet de transformation du bâtiment sur parcelle N°9 sise rue du Battoir.

La Municipalité